



RAPPORT
ASSEMBLEE GENERALE DE regulae.fr
et ATELIER DE TRAVAIL N°15

**Assemblée générale de Regulae.fr
et Atelier de travail n°15**

La régulation de l'énergie dans l'espace francophone : bilan et perspectives

Du 26 au 28 novembre 2024

Cercle National des Armées
Paris, France

CRE COMMISSION DE RÉGULATION DE L'ÉNERGIE

RegulaE.Fr

Cofinancé par l'Union européenne

Handwritten signature

26-28 novembre 2024

ABREVIATIONS

ANARE-CI	L'Autorité Nationale de Régulation du Secteur de l'Electricité en Côte-d'Ivoire
ANRE	L'Autorité Indépendante Régulant le secteur de l'Electricité (Maroc)
ARSEE	L'Agence de Régulation du Secteur de l'Eau potable et de l'Energie électrique
ARREC	L'Autorité de Régulation Régionale du secteur de l'Electricité de la CEDEAO
CRE	Commission de Régulation de l'Energie (France)
CRSE	Commission de Régulation du Secteur de l'Energie (Sénégal)
CE	Commission Européenne
DG INTPA	Direction générale des partenariats internationaux
DAEFPI	Direction des Affaires Economiques, Financières, de la Prospective et de l'Innovation
ELCOM	Commission de l'Electricité Suisse
ENRs	Energies Renouvelables
LPM	Loi de Programmation Militaire
MW	Mégawatt
REGULAE.fr	Réseau des régulateurs francophones de l'énergie
TAF	Facilité d'assistance technique
TWh	Térawattheure
UE	Union Européenne
WAPP	Pool énergétique ouest-africain (West African. Power Pool)

SYNTHESE

Le Réseau francophone de régulateurs de l'énergie a été créé le 28 novembre 2016 à Paris, à l'initiative de la CRE française et en collaboration avec les régulateurs ivoirien (ANARE-CI), belge (CREG) et québécois (Régie de l'énergie). L'objectif est de réunir les régulateurs partageant la langue française au sein d'un même réseau afin de faciliter les échanges et d'encourager la collaboration entre ses membres.

Le réseau promeut ainsi le partage d'informations et de bonnes pratiques en matière de régulation de l'énergie, facilite la coopération technique entre régulateurs, assure la coordination avec les programmes de formation internationaux, et travaille à la pérennisation de ses activités par la recherche de financements auprès des bailleurs de fonds européens et internationaux.

L'Agence de Régulation du Secteur de l'Eau potable et de l'Energie électrique créée en 2010 à la faveur de l'ordonnance n°019/PR/2010 du 25 février 2010, ratifiée par la loi n°26/2010 du 27 juillet 2010, en qualité d'autorité administrative indépendante, n'était pas membre de cette importante plateforme.

C'est donc à la **7^{ème} Assemblée Générale et atelier de travail n°15 du 26 au 28 novembre 2024 au Cercle des Armées, 8 place Saint-Augustin, 75008 à Paris** que le **GABON va intégrer ce vaste réseau francophone de régulateurs au même titre que la Commission de l'Electricité Suisse (ELCOM).**

Placée sous le thème **la Régulation de l'énergie dans l'espace francophone : bilan et perspectives**, l'atelier de travail n°15 a abordé les thématiques en pages suivantes.

B

TABLE DES MATIERES

ABREVIATIONS.....	2
SYNTHESE.....	3
INTRODUCTION	5
1. TRANSITION ENERGETIQUE EN FRANCE : futurs énergétiques 2050	6
1.2. PROSPECTIVE ET INNOVATION : LES TRAVAUX DE LA CRE SUR L'AVENIR DU SECTEUR ENERGETIQUE	7
1.3 PROJET BARMAR, PROJET INNOVANT CLE POUR LA SOLIDARITE ET LA TRANSITION ENERGETIQUE EUROPEENNE.....	7
2. ATOUTS ET DEFIS DE LA REGULATION DANS L'ESPACE FRANCOPHONE.....	8
2.1 ATOUTS DE LA REGULATION DANS L'ESPACE FRANCOPHONE	8
2.2 INITIATIVES DE LA CEDEAO POUR LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE REGIONAL DE L'ELECTRICITE ET PROJET DU CENTRE D'EXCELLENCE SUR LE MARCHÉ DE L'ELECTRICITE	8
2.3 LA REGULATION : VECTEUR D'ACCELERATION DE LA TRANSITION ENERGETIQUE AU MAROC	9
3. ATTRACTIVITES DES INVESTISSEMENTS : PERSPECTIVES DES ACTEURS FINANCIERS ET INDUSTRIELS.....	10
3.1 SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PRIVE DANS LE CADRE DE LA STRATEGIE « GLOBAL GATEWAY » DE L'UE.....	10
3.2 SYNTHÈSE ET FOCUS SUR LA SECURITE ENERGETIQUE DANS L'ESPACE FRANCOPHONE (INTERSESSION SPECIALE).....	10
3.3 RETOUR D'EXPERIENCE : BORALEX ET VALOREM.....	10
4. LA REGULATION ENERGETIQUE DE DEMAIN : DIGITALISATION, DECENTRALISATION ET ENJEUX REGIONAUX. 12	
4.1 LA DIGITALISATION ET LES ENJEUX DE CYBERSECURITE	12
4.2 SYSTEMES ENERGETIQUES DECENTRALISES AU SENEGAL : VISION ET MODELES DE DEMAIN A TRAVERS UN RETOUR D'EXPERIENCE	12
4.3 DEPLOIEMENT DE L'HYDROGENE VERT : QUEL ROLE POUR LA REGULATION ?.....	12
4.4 ENJEUX ET MUTATIONS DES SYSTEMES ENERGETIQUES, LE REGARD DU GEOGRAPHE (INTERSESSION SPECIALE)	13
5. ASSEMBLEE GENERALE – BILAN DE L'ANNEE 2024 ET PASSAGE DE FLAMBEAU	14
ANNEXES.....	15

INTRODUCTION

Le réseau des régulateurs francophones de l'énergie (RegulaE.Fr) a tenu son atelier de travail conjoint avec la facilité d'assistance technique de la Commission européenne (TAF) à Paris du 26 au 28 novembre 2024 sous un format hybride (*sur invitation uniquement*). L'atelier était consacré au **bilan et perspectives de la régulation de l'énergie dans l'espace francophone**.

L'atelier de Paris, organisé sous le pilotage de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), se place dans le sillage du Sommet de la Francophonie des 3 et 4 octobre 2024, et a permis de faire le bilan de ses 8 années d'existence, et de mettre en avant ses atouts et de bâtir ensemble son avenir.

Ce nouvel atelier est issu d'un partenariat fructueux avec la Commission européenne, plus particulièrement la Direction générale des partenariats internationaux (DG INTPA).

L'évènement s'est déroulé en deux parties distinctes :

– L'atelier thématique de RegulaE.Fr les **mardi 26 et mercredi 27 novembre**. Après une introduction sur le contexte énergétique de la France par la CRE et des acteurs français du secteur de l'énergie, RTE et Teréga, les sessions de travail ont porté notamment sur les questions de prospective, de financements et d'innovations technologiques ;

– La Facilité énergie de la Commission européenne a organisé le **jeudi 28 novembre**, un atelier technique d'approfondissement adapté aux besoins spécifiques des pays membres du réseau.

Ce 15ème atelier a été l'occasion pour plus de 28 régulateurs membres du réseau de partager leur expérience et de rencontrer les acteurs privés et publics impliqués sur les sujets traités.

Enfin, l'Assemblée générale du réseau a permis de réaliser un passage de flambeau au sein de la présidence de RegulaE.Fr.

RegulaE.Fr et ses partenaires se réjouissent de la tenue de cet atelier à Paris, qui a été également possible de suivre en distanciel.

Le présent rapport comprend, outre la synthèse et l'introduction, les résumés des différentes interventions.

1. TRANSITION ENERGETIQUE EN FRANCE : futurs énergétiques 2050

Le contexte énergétique français est marqué par une consommation d'énergie finale de 1600 TWh (stratégie nationale bas carbone). La France envisage de réduire cette consommation de -40% à l'horizon 2050 soit 930 TWh environ.

Ainsi, le premier défi est de mettre en place progressivement une énergie fossile. Le second est de parvenir de 60 à 70% du nucléaire, une portion d'hydraulique et une dernière thermique. Pour des questions industrielles ou sûreté, il faut remplacer par du bas carbone.

Pour y parvenir, la France propose la méthodologie suivante :

1. Réunions plénières
2. Groupes de travail
3. Organisations représentées
4. Réunions techniques

Le contenu de l'étude se propose d'avoir un :

1. Volet technique
2. Volet économique
3. Volet environnemental
4. Volet sociétal

Les perspectives ou trajectoires des consommations envisagent :

1. Plus 35% de consommation à l'horizon 2050, bâtiments résidentiels, bureaux, transport (véhicule électrique), l'industrie, le secteur de l'hydrogène...
 - La trajectoire mix électrique.
1. Construire des nouveaux réacteurs en France mais pas de possibilité de reconstruire le parc nucléaire historique. A l'horizon 2050 il y aura 14 réacteurs nucléaires sans omettre les énergies renouvelables.
 - Les enjeux techniques.
1. Les énergies renouvelables reposent sur l'éolien et le solaire et développent des flexibilités permettant le stockage hydraulique, batteries, centrales thermiques...
 - Le redimensionnement des réseaux électriques.
1. Les réseaux sont au cœur de la transition énergétique et vont devoir accélérer leur transformation de manière à rendre possible le passage vers la neutralité carbone (nord en forte production en hiver et le Sud en solaire en été).

Enfin, l'exposé a débouché sur les changements climatiques qui impactent fortement notamment sur les ressources en eau et que le renouvellement nucléaire est moins coûteux.

K

1.2. PROSPECTIVE ET INNOVATION : LES TRAVAUX DE LA CRE SUR L'AVENIR DU SECTEUR ENERGETIQUE

C'est la Direction des Affaires Economiques, Financières, de la Prospective et de l'Innovation (DAEFPI) qui a pour mission d'accompagner les réflexions de la CRE sur les transformations à moyen et long terme dans le secteur de l'énergie.

Elle anime la prospective de la CRE, assure la veille de l'innovation dans le domaine de l'énergie, organise des rencontres avec les acteurs externes venus d'horizons divers et pilote le « Collectif innovation » interne à la CRE.

En somme, elle porte la prospective et l'innovation de la CRE. Pour ce faire, elle accomplit sa mission via un espace pluridisciplinaire d'échanges et d'analyses avec des objectifs :

- apporter son expertise à la CRE et aux acteurs du secteur ;
- réussir la transition énergétique et mettre la révolution numérique au service de tous les consommateurs d'électricité et de gaz naturel.

1.3 PROJET BARMAR, PROJET INNOVANT CLE POUR LA SOLIDARITE ET LA TRANSITION ENERGETIQUE EUROPEENNE

Le 28 novembre 2023, la Commission Européenne a sélectionné les projets BarMar et CelZa afin de les inscrire sur sa liste de Projets d'intérêt commun (PIC) / Projets d'intérêt mutuel (PIM).

Les membres du consortium H2med (Enagás, GRTgaz, Teréga, REN et OGE) s'étaient félicités de l'acte délégué proposé par la Commission européenne, qui a permis de retenir le projet H2med sur la liste des PIC.

Ce projet est le fruit de l'accord politique ratifié lors du Conseil européen du mois de décembre 2022 entre les dirigeants portugais, espagnol et français, avec le soutien de la présidente de la Commission européenne. Le projet a obtenu le soutien de l'Allemagne en janvier 2023.

Le projet vise à créer un corridor énergétique vert reliant les trois pays au reste du réseau énergétique de l'Union européenne (UE). Il comprend une interconnexion hydrogène entre le Portugal et l'Espagne (Celorico de Beira - Zamora ou « CelZa ») et une canalisation maritime reliant l'Espagne à la France (Barcelone - Marseille ou « BarMar »), afin de transporter de l'hydrogène renouvelable depuis la péninsule ibérique jusqu'en Europe centrale.

Cinq (05) points marquent cette intervention :

- opérateurs de Gaz naturel sont multiples ;
- d'ici à 2035 il faut tendre vers les bio molécules ;
- les gaz renouvelables et bas carbone 2% en 2023 ; environ 20% en 2030 et plus de 40% en 2035 (décarboné)
- la consommation du gaz demeure mais décarboné ;
- l'hydrogène vecteur essentiel pour la décarbonation de l'industrie et de la mobilité.

N

2. ATOUTS ET DEFIS DE LA REGULATION DANS L'ESPACE FRANCOPHONE

2.1 ATOUTS DE LA REGULATION DANS L'ESPACE FRANCOPHONE

La présentation a débuté par la présentation du concept de régulation qui est récent dans l'espace francophone (début des années 2000), mais ancré de longue date dans le monde anglosaxon où le concept fait écho à deux (02) réalités.

Il n'existe cependant pas une définition unique de ce concept mais une pluralité de définitions qui tiennent :

- sous l'angle juridique ;
- sous l'angle économique ;
- sous l'angle technique.

Globalement, la régulation se veut protectrice pour le consommateur qui est au cœur des préoccupations (service public, intérêt général, accès à l'énergie...). Elle fait la part belle au changement en favorisant l'arrivée de nouveaux acteurs, une régulation qui contribue à la mise en œuvre de la transition énergétique et au déploiement des énergies renouvelables.

La durée de la mise en place d'un cadre réglementaire est d'en moyenne de cinq (05) ans.

Le rôle est bien défini, avec pour objectif de veiller sur la mise en place de procédures concurrentielles, transparentes et équitables, de prévenir les monopoles et la discrimination, et de maintenir les tarifs aussi proches que possible des coûts réels.

Un rôle central pour promouvoir les investissements privés dans la transition énergétique, avec un très fort potentiel en énergies renouvelables.

Une obligation enfin, pour le développement des pools énergétiques, la libéralisation des marchés et la promotion des investissements privés.

2.2 INITIATIVES DE LA CEDEAO POUR LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE REGIONAL DE L'ELECTRICITE ET PROJET DU CENTRE D'EXCELLENCE SUR LE MARCHE DE L'ELECTRICITE

Au cours des dernières décennies, des progrès significatifs sont à noter dans le développement du commerce régional de l'électricité. La mise en place progressive de la garantie d'un accès libre et ouvert au réseau, l'amélioration de la communication entre toutes les parties prenantes, la promotion et la protection des investissements privés dans les projets énergétiques et la confiance redonnée aux bailleurs de fonds, sont autant d'éléments illustratifs de ce progrès.

Le rapport annuel WAPP 2023 indique d'ailleurs :

- capacité installée 23, GW
- capacité disponible 13,0 GW
- charge maximale 12,0 GW
- production 79,6 TWh
- échanges 5,6 TWh

Les bourses d'électricité représentent 7% de la production d'énergie.

Le contexte de la CEDEAO est marqué en interne par :

- un marché en forte croissance caractérisé par une forte augmentation de la demande d'électricité ;
- un potentiel très important des ENRs (Solaire, hydro, éolien) ;
- un cadre de gouvernance défini, instances mises en places et opérationnelles (Wapps, CIC, ARREC).

En externe il est marqué par :

- les partenariats publics privés et investissement de la demande en électricité ;
- une évolution de la Méthodologie de tarification de transport régional en liaison avec l'intérêt des interconnexions et des échanges pour atteindre un niveau de prix compétitif et un important volume d'échange en électricité régional ;
- le lancement en juin 2018 de la phase une du marché régional d'électricité d'Afrique de l'Ouest, un symbole de l'engagement des Etats-Membres du WAPP à mettre en commun leur effort pour la stabilité du système électrique régional et le renforcement des échanges commerciales libérales.

Néanmoins, les défis de la régulation dans lesdits pays en développement restent axés sur l'accès universel à l'électricité qui est un défi majeur nécessitant des approches réglementaires spécifiques. Une gestion des subventions conçues pour protéger les populations vulnérables tout en évitant les inefficacités et l'attraction des investissements privés qui nécessitent des cadres réglementaires stables et prévisibles.

2.3 LA REGULATION : VECTEUR D'ACCELERATION DE LA TRANSITION ENERGETIQUE AU MAROC

L'exposé nous a permis de comprendre l'impact des changements climatiques sur l'approche énergétique marocain. De voir comment s'est opérée la transition écologique et la transition énergétique. Finalement, de comprendre les avancées de ce système énergétique avec l'ambition de se connecter à l'Europe tout en renforçant la Mauritanie avec lequel il y a un soutien énergétique mais aussi les autres pays d'Afrique de l'Ouest. Pour ce faire, la régulation reste un vecteur d'accélération de ladite transition.

6

3. ATTRACTIVITES DES INVESTISSEMENTS : PERSPECTIVES DES ACTEURS FINANCIERS ET INDUSTRIELS

3.1 SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PRIVE DANS LE CADRE DE LA STRATEGIE « GLOBAL GATEWAY » DE L'UE

Cet exposé part de l'approche 360 degrés de Global Gateway pour stimuler l'investissement. Il s'agit concrètement avec l'Union Européenne :

- des investissements dans les infrastructures y compris la digitalisation ;
- de la mise en place d'un environnement légal et réglementaire propice ;
- de la mise en place des règles équitables ;
- de la formation professionnelle, création d'emplois locaux et de valeur ajoutée partagée.

Une liste indicative des projets phares pour 2023-24 UE-Afrique a été présentée (Ethiopie ; Kenya ; Djibouti ; Ouganda ; Burundi ; Zambie ; Madagascar ; Afrique du Sud ; Namibie ; Angola ; RDC ...).

3.2 SYNTHESE ET FOCUS SUR LA SECURITE ENERGETIQUE DANS L'ESPACE FRANCOPHONE (INTERSESSION SPECIALE)

Les échanges de cette session ont mis en lumière un constat central : la régulation énergétique est un levier essentiel pour renforcer la sécurité énergétique dans l'espace francophone tout en relevant les défis de la transition énergétique.

1. Une régulation au service des priorités énergétiques communes Attirer les investissements ;
2. Les interventions ont montré que des cadres réglementaires bien conçus jouent un rôle clé pour :

- Sécuriser l'approvisionnement énergétique ;
- Favoriser le développement de l'électrification et l'intégration des énergies renouvelables ;
- Répondre aux besoins énergétiques croissants des populations, en particulier les plus vulnérables, en zones urbaines ou dans les milieux ruraux.

Atouts actuels : Les pays francophones bénéficient d'un héritage commun, de valeurs communes, notamment des institutions de régulation inspirées de modèles similaires, qui favorisent l'échange d'expériences et les collaborations régionales.

Exemple : La CEDEAO, avec son Système d'échanges d'énergie électrique ouest africain (WAPP), illustre comment une régulation harmonisée peut diversifier les sources d'énergie et sécuriser l'approvisionnement électrique. La régulation devient ainsi un moyen d'observer, de piloter et d'harmoniser les politiques énergétiques à l'échelle nationale et régionale. Elle contribue aussi à l'intégration géographique des territoires, renforçant la cohésion régionale.

La sécurité énergétique dans l'espace francophone repose sur un équilibre entre stabilité, transition énergétique et coopération régionale. En misant sur le développement et le renouvellement des infrastructures, une production locale et une régulation efficace, les pays francophones peuvent non seulement garantir un accès équitable à l'énergie, mais aussi devenir des modèles de coopération durable.

3.3 RETOUR D'EXPERIENCE : BORALEX ET VALOREM

L'intégration dans le marché français et croissance grâce à une stratégie d'acquisition de portefeuille (506 MW en 2014, 350MW et 163MW en 2018) et d'une stratégie de croissance organique ambitieuse en parallèle y contribue efficacement.

Une présence internationale qui a permis d'améliorer les pratiques en fonction des apprentissages des différentes géographies et d'alimenter une réflexion des décideurs et donneurs d'ordres en présentant les succès et les scénarios à éviter dans les autres pays. Ceci, par le nivellement par le haut et par le partage d'expérience.

L'état des lieux qu'ils ont réalisé montre qu'en 2022, plus de 600 millions d'africains (40% de la population) n'avaient toujours pas accès à l'électricité et que l'Afrique n'attire que 3% des investisseurs mondiaux dans le secteur de l'énergie et seulement 2% dans les ENRs. La demande en électricité devrait augmenter de 60% en 2030 malheureusement (AIE, 2023).

4. LA REGULATION ENERGETIQUE DE DEMAIN : DIGITALISATION, DECENTRALISATION ET ENJEUX REGIONAUX

4.1 LA DIGITALISATION ET LES ENJEUX DE CYBERSECURITE

L'exposé a débuté par une interrogation, pourquoi une structure cyber ?

La nécessité d'exploiter des systèmes critiques et centralisés dans un environnement sécurisé, dans le respect de la LPM – Loi de Programmation Militaire. L'intérêt de développer une vision coordonnée de l'exploitation du SI avec une vision de bout en bout pour une maîtrise complète des gestes et compétences en interne sur le système d'information.

Une seconde interrogation a porté sur le pourquoi le secteur de l'énergie est-il attrayant pour un cybercriminel ?

- 1- Raison ludique ;
- 2- Raison d'impact médiatique ;
- 3- Raison criminelle ;
- 4- Raison géopolitique.

La présentation du contexte français et les attaques au sein d'Enedis a suivi le questionnement. Contexte marqué par des investissements dans la cybersécurité, une organisation efficiente de celle-ci avec des indicateurs clés (hameçonnage ou phishing, employés cibles et cyber alertes...).

En termes de préconisations :

- 1- L'adhésion du top management ;
- 2- Création structure dédiée en lien avec le top management ;
- 3- Actions régaliennes à mettre en œuvre ;
- 4- Compétences techniques à développer.

4.2 SYSTEMES ENERGETIQUES DECENTRALISES AU SENEGAL : VISION ET MODELES DE DEMAIN A TRAVERS UN RETOUR D'EXPERIENCE

Cette présentation était axée sur :

- 1- La situation d'accès à l'électricité au Sénégal ;
- 2- Le rappel sur les systèmes électriques décentralisés ;
- 3- Les leçons apprises avec les projets d'électrification des mini réseaux
- 4- Des recommandations ;
- 5- Des perspectives.

Au cours des dernières, des progrès significatifs ont été réalisés en matière d'électrification du pays avec les taux d'électrification suivants en 2023 :

- 1- National 84,3% ;
- 2- Urbain 98,2% ;
- 3- Rural 65,58%.

4.3 DEPLOIEMENT DE L'HYDROGENE VERT : QUEL ROLE POUR LA REGULATION ?

L'ANRE est l'Autorité Indépendante régulant le secteur de l'électricité au Maroc. Créée par la loi 48-15, elle est devenue opérationnelle en 2020. La mission de l'ANRE est la mise en œuvre de la transition énergétique nationale, d'assurer le bon fonctionnement du secteur électrique, et de garantir un accès équitable aux réseaux nationaux de transport et de distribution d'électricité.

L'hydrogène vert est produit par électrolyse de l'eau, alimenté par les énergies renouvelables. Le bleu est lui produit par reformage du méthane par la vapeur. Le gris/noir produit par SMR ou l'eau et alimenter par gaz ou charbon. L'hydrogène turquoise est produit par pyrolyse du méthane.

L'hydrogène vert est appelé à jouer un rôle clé dans la transition énergétique. Il ne s'agit pas seulement d'un défi technologique, mais également un défi réglementaire. Pour libérer tout le potentiel de l'hydrogène vert, les régulateurs doivent mettre en place des cadres clairs qui favorisent l'investissement, stimulent l'innovation et encouragent la coopération transfrontalière.

4.4 ENJEUX ET MUTATIONS DES SYSTEMES ENERGETIQUES, LE REGARD DU GEOGRAPHE (INTERSESSION SPECIALE)

De la géographie vers la géomatique, c'est par un schéma de deux hommes dans un bureau plein de paperasse que ce thème a débuté.

Ce système qui utilise nos satellites, permet efficacement d'obtenir des données avec une logistique moindre. Les zones à élaguer peuvent ainsi être détectées sans la mise en œuvre d'une couverture terrestre des lignes de transports. De même que le recensement de la population avec ce moyen innovant.



5. ASSEMBLEE GENERALE – BILAN DE L'ANNEE 2024 ET PASSAGE DE FLAMBEAU

Organisé par la **Commission de régulation de l'énergie française (CRE)**, cet événement a réuni plus de 70 participants et experts issus des **35 régulateurs membres**, des représentants des acteurs clés du secteur énergétique français et de la faculté d'assistance technique de la Commission européenne. A l'issue de l'atelier, les membres de RegulaE.Fr ont tenu leur **7ème assemblée générale** annuelle.

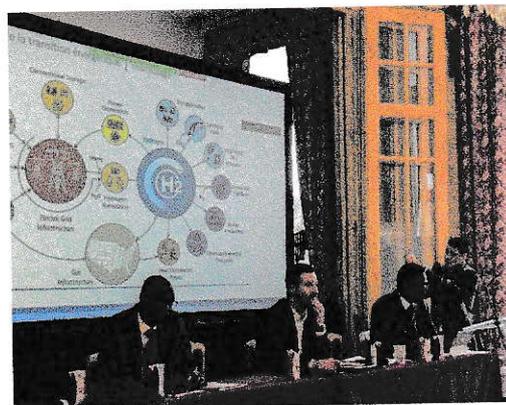
À cette occasion, **Sylvie Olela Odimba**, Présidente du Conseil d'Administration de l'Autorité de régulation du secteur de l'électricité de la République démocratique du Congo, et 1ère vice-présidente de RegulaE.Fr, a été élue **Présidente du réseau pour l'année 2024/2025**. Elle succède à **Abdellatif Bardach**, Président de l'Autorité nationale de régulation de l'électricité (ANRE) du Maroc, qui devient désormais 2ème vice-président.

Spécialiste en passation de marchés publics et gestion de partenariats internationaux, **Sylvie Olela Odimba** est détentrice d'une licence en droit de l'Université Catholique de Louvain. Elle a également été vice-présidente de l'Assemblée générale de l'Energy Regulators Association of East Africa (EREA) pour l'année 2023/2024.

Amidou Traoré, Directeur général de l'Autorité de Régulation du secteur de l'électricité de Côte d'Ivoire (ANARE-CI), **a été élu 1er vice-président et assumera la présidence pour 2025/2026**. Amidou Traoré est ingénieur diplômé de l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Génie Electrique de Rouen (France), spécialisé en protection des systèmes électriques. Depuis plus de 36 ans, il exerce dans le Secteur de l'Electricité ivoirien, où il a occupé plusieurs fonctions tant au niveau de la régulation, de l'exploitation, de la mise en œuvre de projets de développement, notamment dans la gestion d'aménagements hydroélectriques, de réseaux de transport et de distribution, de contrats d'achat et vente de gaz naturel, de contrats d'échanges d'énergie électrique avec les pays voisins de la Côte d'Ivoire.

ANNEXES

Photothèque



K

